



Travail original

Démographie de la gynécologie obstétrique en France en 2003

Les internes en formation

I. Chanavaz-Lacheray*, J. Nizard**

* Association des Gynécologues Obstétriciens en Formation (AGOF), 9, rue de la Goulée, 95510 Villiers-en-Arthies.

** European Network of Trainees in Obstetrics and Gynecology (ENTOG).

RÉSUMÉ

Introduction. Depuis 1999, la spécialité de Gynécologie Obstétrique (GO) est filiarisée au concours de l'internat. Cette filiarisation a deux conséquences : une augmentation importante du nombre d'internes et une dévalorisation de la qualité de la formation, liée entre autres à une insuffisance de terrains de stage formateurs et de postes de post-internat. Il n'y a pas à ce jour d'évaluation de la mise en place de la filière, à la fois quantitative ou qualitative. Nous avons effectué un recensement des internes en GO en France au 1^{er} janvier 2003 et une évaluation des conséquences de cette augmentation.

Matériel et méthode. Nous avons recoupé les différents fichiers disponibles. Nous avons croisé les résultats avec les fichiers obtenus pas les Internes dans chaque région. Nous avons fait le bilan des problèmes que pose l'augmentation des effectifs.

Résultats. Il y avait 710 internes en GO en France, dont 59,5 % de femmes au premier janvier 2003. La répartition de la féminisation n'est pas homogène d'une région à l'autre. La répartition des postes de chef de clinique est inégale et non proportionnelle au nombre d'internes en formation par région.

Discussion. À mi-chemin de l'augmentation du nombre d'internes en GO en France, les capacités de formation semblent saturées et les postes de post-internat vont manquer.

Mots-clés : Interne de gynécologie obstétrique • Terrain de stage • Formation • Démographie • Féminisation.

SUMMARY: French medical demography in Obstetrics and Gynecology in 2003: the trainees.

Introduction. The increase in the number of trainees in Obstetrics and Gynecology (OBGYN) in France since 1999 seems to be a problem for the quality of training and availability of post-training positions. There are no data available on the number and geographical distribution of trainees in OBGYN in France despite the recent and ongoing increase in their number. We performed a survey on the demographical characteristics of trainees in OBGYN in France, their distribution, and the eventual problems related to this increase in 2003.

Material and method. We used available data from university, governmental institutions, and local trainee contacts. We compared these data to obtain a complete list of French trainees in OBGYN, with their demographical characteristics.

Results. In 2003, there were 710 trainees participating in the 5-year OBGYN program in France, 59.5% were women. The proportion of female trainees was not homogeneous throughout France. The number of post-training positions was not proportional to the number of trainees for each region and these numbers will rapidly be insufficient.

Discussion. Halfway through the increase in the number of trainees in OBGYN, training capacities of the French system will soon be saturated if not reorganised. There is going to be a major shortage in post-training positions for future newly trained specialists in OBGYN in France.

Key words: Trainees demography • Obstetrics Gynecology • Training • Feminisation.

Le Diplôme d'Études Spécialisées (DES) de Gynécologie Obstétrique (GO) a connu de nombreuses modifications dans les cinq dernières années, en par-

ticulier du mode de recrutement des internes, afin de tenter de pallier à la pénurie à venir des professionnels de la naissance.

Tirés à part : I. Chanavaz-Lacheray, Service de Gynécologie-Obstétrique, CHU Charles-Nicolle, 1, rue de Germont, 76031 Rouen Cedex.

E-mail : isabella.chanavaz-lacheray@chu-rouen.fr

Reçu le 21 juin 2004. Avis du Comité de Lecture le 12 août 2004. Définitivement accepté le 11 janvier 2005.

L'internat de Gynécologie Obstétrique, qui aboutit à l'obtention du DES de GO, a une durée de 5 ans (10 semestres).

MODALITÉS DE RECRUTEMENT DES INTERNES DE GO

On distingue 2 périodes : avant 1999, il fallait être reçu au concours de l'internat dans la filière chirurgicale, et s'inscrire au DES avant la fin du 5^e semestre. Ce mode de recrutement avait 3 conséquences sur le plan démographique : il fallait être bien, voire très bien classé au concours de l'internat ; le contrôle démographique était impossible puisqu'une fois reçu au concours, le choix de la spécialité se faisait librement ; l'évaluation démographique était difficile car seuls les internes effectivement inscrits au DES (c'est à dire en 2^e partie d'internat) étaient comptabilisés.

L'AGOF avait effectué en 1998 une évaluation du nombre d'internes de GO, et avait conclu au chiffre approximatif de 450 internes sur toute la France (soit environ 90 internes par an).

Depuis 1999, et à la suite du rapport Nicolas [1] sur la démographie médicale, une filière de GO distincte de la chirurgie a été mise en place au concours de l'internat, comportant un nombre déterminé de postes, appelé à augmenter rapidement.

MAQUETTE DE FORMATION PRATIQUE DE L'INTERNAT DE GO

La maquette correspond aux stages que doit effectuer un interne pour valider son diplôme. En ce qui concerne la GO, la maquette se décompose de la manière suivante :

— pour les internes nommés avant 2000, 4 semestres de GO, 2 semestres de chirurgie et 4 semestres libres ;

— pour les internes nommés à partir de 2000, 5 semestres de GO, 2 semestres de chirurgie et 3 semestres libres.

2000-2002 : LA COURTE EXISTENCE DU DES MIXTE DE GO ET GYNÉCOLOGIE MÉDICALE (GM)

La formation spécifique à la gynécologie médicale, spécialité pratiquée le plus souvent en ville, n'existe

plus depuis la suppression des CES (Certificat d'Études Spécialisées). Depuis, l'obtention du titre de spécialiste en gynécologie passe nécessairement par l'internat :

— majoritairement, le DES de gynécologie obstétrique (en 5 ans) ;

— très minoritairement par les DES d'endocrinologie (en 4 ans) complété par le « DESC de médecine de la reproduction et gynécologie médicale » (2 ans), dont l'intitulé « gynécologie médicale » a été supprimé en 2001.

Le CDGM (Comité de Défense de la Gynécologie Médicale) [2] est un mouvement initié à la fin des années 90 par des gynécologues médicaux libéraux et des associations féministes. Il a entre autres rédigé une pétition intitulée « *La santé des femmes en danger* », exigeant de conserver le libre accès au gynécologue, ainsi que la création d'un diplôme distinct de GM.

À la rentrée universitaire 2000, le DES mixte de GO et GM a été publié au *Journal Officiel*¹. Il comportait un tronc commun de deux ans et 2 options séparées de 3 ans. Il devait permettre à terme qu'environ 1 tiers des internes inscrits s'orientent vers la GM, tandis que les 2 autres tiers étaient destinés à la GO.

L'AGOF était totalement opposée à ce DES [3], ainsi que le CDGM dont l'opposition à ce nouveau diplôme s'est manifestée dès sa publication. Le souhait d'un DES distinct de GM a été exprimé lors des débats sur la loi du *Droit des malades* (dite loi Kouchner, du 4 mars 2002). Un amendement voté lors de l'adoption du texte préconisait la création d'un diplôme distinct de GM². Celui-ci a été publié au *Journal Officiel* le 1^{er} février 2003³.

Depuis la rentrée universitaire 2003, le DES mixte a été supprimé, et un DES de Gynécologie Médicale en 4 ans est destiné à former des spécialistes appelés à prendre la relève des Gynécologues Médicaux formés par le CES. Ce diplôme ne permettra pas d'exercer l'obstétrique et la chirurgie gynécologique ; en revanche, les médecins titulaires d'un DES de GO seront toujours autorisés à exercer la gynécologie médicale.

¹ Arrêté du 17 août 2000 concernant la mise en place du diplôme d'études spécialisées de gynécologie obstétrique et gynécologie médicale, paru au *Journal Officiel* numéro 196 du 25 août 2000.

² Proposition de loi n° 335, Assemblée Nationale du 17 octobre 2001, tendant à la restauration de la gynécologie médicale comme discipline médicale à part entière, insérée à l'article L. 162-2 du code de la sécurité sociale.

³ Décret n° 2003-85 du 30 janvier 2003, publié au *Journal Officiel* n° 27 du 1^{er} février 2003.

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/9240169>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/9240169>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)